



Paris, le 18 octobre 2011

BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

STATISTIQUES RELATIVES AUX OPCVM DE LA ZONE EURO AOÛT 2011

En août 2011, l'encours de titres émis par les OPCVM non monétaires de la zone euro était inférieur de 279 milliards d'euros à celui enregistré en juillet 2011, évolution qui s'explique essentiellement par un recul de la valeur des parts.

L'**encours de titres émis par les OPCVM non monétaires de la zone euro** est ressorti en baisse à 5 533 milliards d'euros en août 2011, contre 5 812 milliards en juillet 2011. Sur la même période, l'encours des titres émis par les OPCVM monétaires de la zone euro a augmenté, passant de 1 033 milliards d'euros à 1 055 milliards.

Les **souscriptions nettes¹ de titres d'OPCVM non monétaires de la zone euro** se sont inscrites à - 52 milliards d'euros en août 2011, tandis que les souscriptions nettes de titres d'OPCVM monétaires se sont établies à 28 milliards.

Le rythme de progression annuel des émissions de titres d'OPCVM non monétaires de la zone euro, calculé sur la base des souscriptions nettes, s'est inscrit à 3,7 % en août 2011. S'agissant des OPCVM monétaires, le taux de variation annuel est ressorti à - 6,7 %.

¹ Les souscriptions nettes de parts d'OPCVM reflètent principalement la différence entre les émissions et les remboursements mais elles peuvent également recouvrir d'autres opérations, comme celles résultant du paiement de dividendes reçus ou distribués par le fonds.

Émissions de titres d'OPCVM

(montants en milliards d'euros et taux de croissance annuels ; données brutes ; encours en fin de période, souscriptions nettes au cours de la période)

	2011			
	Mai	Juin	Juill.	Août
<u>OPCVM non monétaires :</u>				
Encours	5 860	5 788	5 812	5 533
Souscriptions nettes	28	8	25	-52
Variation annuelle en pourcentage	5,4	5,4	5,3	3,7
<u>OPCVM monétaires :</u>				
Encours	1 090	1 050	1 033	1 055
Souscriptions nettes	8	-35	-22	28
Variation annuelle en pourcentage	-4,6	-5,2	-6,9	-6,7

Source: BCE

En ce qui concerne la **ventilation par stratégies de placement**, le rythme de progression annuel des titres émis par les fonds « obligations » est ressorti à 3,6 % en août 2011 et les rachats se sont élevés à 15 milliards d'euros. S'agissant des fonds « actions », le taux de croissance annuel est ressorti à 3,1 % et les rachats à 24 milliards d'euros, respectivement. Pour les fonds « mixtes », le taux de croissance s'est établi à 4,0 % et les rachats à 11 milliards d'euros.

Notes

- Les OPCVM monétaires sont présentés séparément dans ce communiqué de presse car ils sont classés dans le secteur des institutions financières monétaires du cadre statistique européen, tandis que les autres catégories d'OPCVM sont classées dans le secteur des autres intermédiaires financiers.
- D'autres tableaux prédéfinis, données statistiques et notes méthodologiques, de même que le calendrier de publication anticipé, peuvent être consultés sur les pages Euro area investment fund statistics (*Statistiques relatives aux OPCVM de la zone euro*) (<http://www.ecb.europa.eu/stats/money/funds/html/index.en.html>) et The balance sheets of monetary financial institutions (*Les bilans des institutions financières monétaires*) (<http://www.ecb.europa.eu/stats/money/aggregates/bsheets/html/index.en.html>) de la partie Statistics du site internet de la BCE.

Banque de France
Direction de la Communication
Service de Presse
48 rue Croix des Petits Champs
75049 PARIS CEDEX 01

Tél. : 01 42 92 39 00 – Télécopie : 01 42 60 36 82
Internet : <http://www.banque-france.fr>

Titres émis par les OPCVM non monétaires de la zone euro

(montants en milliards d'euros et variations annuelles en pourcentage ; données brutes ; encours en fin de période ; souscriptions nettes au cours de la période)

	JUILLET 2011			AOÛT 2011		
	Encours	Souscriptions nettes	Variation annuelle en pourcentage ¹⁾	Encours	Souscriptions nettes	Variation annuelle en pourcentage ¹⁾
Ventilation par stratégies de placement²⁾						
OPCVM « Obligations »	1837	9	5,6	1808	-15	3,6
OPCVM « Actions »	1671	2	4,7	1496	-24	3,1
OPCVM « Mixtes »	1427	1	5,7	1374	-11	4,0
OPCVM « Placements immobiliers »	283	11	7,8	281	0	7,9
Fonds spéculatifs	116	2	2,6	114	0	3,6
Autres OPCVM	477	0	3,7	460	-2	2,9
Ventilation par types de fonds³⁾						
Fonds ouverts	5726	25	5,3	5448	-52	3,7
Fonds fermés	86	1	4,3	85	0	4,6
Total	5812	25	5,3	5533	-52	3,7

1) Les variations annuelles en pourcentage sont calculées sur la base des souscriptions nettes.

2) La ventilation par stratégies de placement correspond généralement à la catégorie d'actifs dans laquelle l'OPCVM investit principalement, habituellement sur la base d'une stratégie établie (si, par exemple, l'organisme investit essentiellement en actions et autres titres de participation, il sera répertorié dans la catégorie « OPCVM actions »). Les fonds investissant à la fois en actions et en obligations, sans qu'aucune de ces catégories ne soit prédominante, sont classés dans la catégorie « OPCVM mixtes ». Les fonds spéculatifs sont classés conformément à la définition statistique figurant dans l'orientation BCE/2007/9. Ils recouvrent, en particulier, les fonds mettant en œuvre des stratégies de placement relativement libres de contraintes et soumis à peu de restrictions quant aux types d'instruments financiers dans lesquels ils peuvent investir. Quand aucun classement en OPCVM actions, obligations, mixtes, immobiliers ou fonds spéculatifs n'est possible, l'organisme est répertorié dans la catégorie résiduelle « autres OPCVM ».

3) Les titres de fonds ouverts peuvent être rachetés ou remboursés sur les actifs du fonds. Les fonds fermés sont des fonds dont le nombre de titres émis est fixe.